



Notre-Dame d'Aquitaine

Bulletin du Prieuré Sainte-Marie

19, avenue Charles De Gaulle

33520 BRUGES

☎ 05.56.57.93.93 — Courriel : fsspx33@gmail.com

Editorial

Novembre-Décembre 2010 - n°23

Bien chers fidèles,

Il y a aujourd'hui 40 ans, Monseigneur Charrière, évêque de Fribourg et Lausanne, signait l'acte de reconnaissance officielle de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Portée sur les « fonts baptismaux », la Fraternité était ainsi reconnue et érigée comme une œuvre d'Eglise. Depuis, le temps a passé, et l'histoire de la Fraternité, loin d'avoir été un long fleuve tranquille, a connu des vicissitudes incalculables, mais aussi des joies, que l'historien mettra plus tard au grand jour. Par fidélité à la Rome éternelle, son fondateur, le "vénéré Mgr Lefebvre" (pour reprendre les mots de Benoît XVI à Mgr Fellay en août 2004), lui a tracé un sillon bien net qui l'a placée sur les crânes du combat pour la défense de la foi catholique attaquée et minée par un néo-modernisme toujours destructeur. De fait, cette ligne de conduite a été incomprise de beaucoup. Entre un sédévacantisme sans issue et un ralliement par crainte de je ne sais quelle dérive, la Fraternité n'a jamais varié dans les principes prudents fondés sur la foi et la doctrine et posés dès le départ. Sans doute, les circonstances du moment présent l'ont fait adapter sa réponse, mais les principes doctrinaux et de foi demeurèrent inchangés. De la "suspens a divinis" lors de l'été chaud 1976 à l'espérance suscitée (bien à tort, il est vrai) avec l'élection du pape Jean-Paul II en 1978..., de la condamnation sans appel de la réunion œcuménique d'Assise aux sacres épiscopaux de 1988..., du Motu Proprio de condamnation *Ecclesia Dei adflicta* au pèlerinage de l'an 2000 à Rome, la Fraternité est toujours restée sur la même ligne de conduite magnifiquement exprimée dans la déclaration du 21 novembre 1974 : « *Oui à la Rome éternelle gardienne des traditions, non à la Rome moderniste.* »

Au départ, il est vrai, l'attention a été mise spontanément sur la question de la Messe. Clercs et fidèles ont été immédiatement frappés par le courant saccageur qui, tel un tsunami, les a frappés de stupeur. Qui pouvait dire s'y reconnaître devant cette nouvelle Messe qui, comme l'ont écrit les Cardinaux Ottaviani et Bacci dans leur *Bref examen critique*, « *s'éloigne dans l'ensemble, comme dans le détail de la doctrine du Saint Sacrifice de la Messe* »? Peu à peu, les analyses se sont faites

plus minutieuses : devant la perte de la foi, les églises qui se vidaient, les clercs qui se sécularisaient en nombre, il était normal de se poser la question du pourquoi, des causes génératrices d'un tel bouleversement.

Déjà, au Concile Vatican II, Mgr Lefebvre et les membres du Coetus internationalis Patrum s'étaient levés contre des schémas qui introduisaient des nouveautés dans la théologie : Collégialité, oecuménisme, liberté religieuse, etc...

Un anniversaire

Dans cette perspective, la nouvelle messe apparaissait plus que jamais comme une application naturelle de ces nouveaux principes : à nouveaux principes théologiques, nouvelle liturgie : la loi de la prière suit la loi de la foi, et la loi de la foi s'exprime dans la loi de la prière (Lex orandi, lex credendi). Aux premières réformes en succédèrent de nombreuses : tous les pans de l'Eglise furent touchés : Messe, sacrements, rituel, catéchismes, droit canon, rosaire, chemin de la croix, concordats avec les Etats en application de la Liberté religieuse, réunions œcuméniques scandaleuses, comme celle d'Assise, etc... Parallèlement, la Fraternité présentait ses objections et agissait sur le plan doctrinal et pastoral en continuant à former des prêtres, en appelant à la sainteté sacerdotale, à la sainteté des familles, en fondant des Prieurés, en donnant les sacrements à ceux qui les demandaient. Elle reprenait à son compte cette parole de Notre-Seigneur à saint François d'Assise : « *François, va, et reconstruis ma Maison.* » Descendant dans l'arène et sortant des sentiers battus pour le bien des âmes, elle était frappée au pilori et certains l'abandonnaient ! « *Elle est trop dure, elle ne l'est pas assez* », que n'a-t-on pas entendu !

Aujourd'hui, le temps a passé, et si le combat de la Messe semble théoriquement gagné depuis le Motu proprio du 7 juillet 2007 qui lève (en partie) l'opprobre et l'interdit qui pesaient sur la messe traditionnelle, il n'en reste pas moins qu'il reste encore à examiner la question du fond, celle du Concile Vatican II. C'est notamment le travail auquel la Fraternité s'attelle dans ces discussions doctrinales, travail long et patient, mais à Dieu d'ouvrir les

intelligences et les cœurs... Car nous savons bien, de par la Constitution même de l'Eglise, que la clef de la résolution de cette crise sans précédent repose dans les mains de l'autorité de l'Eglise, notamment de celle du Pape, qui peu à peu, timidement certes encore, en prend conscience...

Un point charnière ? Mgr Fellay, récemment s'exprimait ainsi (DICI, le 16 octobre) : « *Le rappel de ce que l'Eglise a un passé qui reste aujourd'hui encore tout à fait valable. Ce regard non pas poussièreux mais frais sur la Tradition de l'Eglise est un apport décisif dans la solution de la crise. On doit y ajouter le rappel de la mission et du rôle du prêtre tel que le veut Notre Seigneur, à son image et selon son Esprit. Lorsque nous demandons aux prêtres qui se rapprochent de la Fraternité ce qu'ils attendent de nous, ils nous répondent d'abord qu'ils attendent la doctrine. Et cela même avant la messe. C'est surprenant, mais en même temps c'est un très bon signe. Les fidèles ont le rôle important du témoignage, celui de montrer que la vie chrétienne comme elle a toujours été comprise, avec ses exigences et le respect de la loi de Dieu est tout à fait possible dans le monde moderne. C'est la vie chrétienne mise en pratique, un exemple très concret dont a besoin l'homme de la rue. Et pour la génération de ceux qui ont vingt ans, je vois qu'elle est en attente, prête pour l'aventure de la Tradition, sentant bien que ce qui lui est offert*

au dehors n'est que du toc. Nous sommes à un point charnière pour la reconstruction à venir, et bien que cela n'apparaisse pas encore nettement, je crois que tout est possible. »

Abbé Verdet, Prieur



Au détour du Prieuré



Pèlerinage à l'Île Madame

- ♦ **Jeudi 2 septembre** : De retour de pèlerinage à Compostelle, M. l'abbé Cyprien Joguet passe la nuit au Prieuré avec son frère.
- ♦ C'est au très beau château de Malromé, non loin de Langon, **vendredi 3 et samedi 4 septembre**, que s'est retrouvée une centaine d'enfants, scouts, guides, louveteaux, louvettes, tous membres du GHR (Groupe Henri de la Rochejacquelein), pour leur fête annuelle de Groupe, afin de souder leur amitié en préparant une pièce de théâtre « son et lumière ». Un grand jeu entre tous anima l'après-midi, puis tous, aumôniers, parents, anciens et amis étaient conviés pour le dîner. La fête atteint son point culminant dans ce fameux spectacle du soir, sur les guerres de Vendée et plus particulièrement la figure d'Henri de La Rochejacquelein, longuement préparé. Cette mise en scène régale alors les spectateurs : musiques et projecteurs étaient savamment orchestrés pour un magnifique spectacle. De vrais acteurs en herbes, pour plus de 200 personnes présentes. Bonne année à toutes les unités, et à l'année prochaine.
- ♦ **Le lendemain, dimanche 5 septembre**, a lieu la rentrée paroissiale de notre Prieuré, suivie dès le lundi, de la rentrée de l'École Saint-Georges. Cette année, les élèves se retrouvent un peu moins nombreux que l'année dernière sur les bancs de l'école, 31 élèves, du fait du départ de l'une ou

l'autre famille. Mais de nouvelles familles arrivées permettent de bons espoirs pour les années suivantes.

- ♦ **Dimanche 12 septembre**, M. l'abbé Verdet se rend à Saint-Macaire pour la messe dominicale de rentrée de l'École.
- ♦ **Le mercredi 15 septembre**, en la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, c'est donc 11 enfants qui reprennent l'année de catéchisme à la chapelle Notre-Dame de la Mongie. Ils sont répartis en deux groupes, avec M.

l'abbé de Lestrangé et M^{lle} Reynaud, toujours fidèles au poste. Le catéchisme a lieu tous les mercredis (hors vacances scolaires) à 14h30.

- ♦ Il y a à l'école Saint-Georges, bien sûr le côté scolaire, principal, mais pas seulement. Aussi, le **jeudi 23 septembre**, les enfants ont-ils été suivre au prieuré une recollection. Ils ont pu ainsi découvrir l'extraordinaire personnage qu'est Saint Dominique Savio et ont sûrement encore des histoires en tête, et, espérons-le, ont envie de se sanctifier au cours de cette année scolaire... L'après-midi, ils sont restés au prieuré pour rendre service dans l'entretien du parc.
- ♦ **Dimanche 26 septembre**, M. l'abbé Claude Boivin, nouveau 1^{er} assistant du supérieur de district, nous fait l'honneur de venir célébrer la messe de clôture du pèlerinage de l'Île Madame, qui, cette année, connut une plus faible participation.
- ♦ **Mercredi 29 septembre**, Conférence au Prieuré du Docteur Dickès sur « l'Homme artificiel ».
- ♦ **Samedi 2 octobre**, fête patronale de l'école de Saint-Macaire, qui pour



Une nouvelle bannière pour Sainte-Colombe



l'occasion, après la conférence donnée par la Mère Générale, présente un spectacle très bien réussi.

- ♦ **Samedi 9 octobre**, plusieurs routiers viennent jardiner (désherbage, élagage) autour de notre chapelle, notamment le parking, qui commençait à être envahi. Le travail va se poursuivre encore, grâce à l'action des produits désherbants. Ces scouts font partie du clan St Benoît, unité du groupe scout Henri de la Rochejacquelein, pour garçons de 17 ans et plus.
- ♦ **Lundi 11 octobre** : M. l'abbé Enrique Léon Martinez prend ce jour ses quartiers bordelais. Le Prieuré compte désormais 5 prêtres pour desservir notre grande région girondine et charentaise.
- ♦ **Jeudi 14 octobre**, pour la première réunion du Cercle des

Foyers chrétiens, M. l'abbé Verdet a invité le Général Legrier, Président du MCF à venir présenter cette belle œuvre familiale.

- ♦ **Le jeudi 21 octobre**, avant les vacances de la Toussaint, les élèves ont profité d'une sortie au Parc Bordelais : au programme, visite des animaux du parc et grand jeu, à la surprise des passants ; tant de joie et de vivacité ont de quoi étonner de nos jours !
- ♦ **Samedi 23 octobre**, les sœurs organisent une réunion de la Croisade Eucharistique à Saint-Macaire. Pendant ce temps, débute le pèlerinage de Lourdes, qui, cette année, connaît, malgré les grèves à répétition, encore une grande affluence. M. le Prieur put reconnaître un grand nombre de fidèles présents.

Avis de recherche

Le prieuré recherche des personnes pour entretenir son parc, ou des menus travaux d'entretien, régulièrement, ou ne serait-ce qu'une fois de temps en temps. S'il y a des personnes volontaires, qu'elles n'hésitent pas à se signaler auprès de M. l'abbé de Les-trange.

Le **jeudi 11 novembre**, les **hommes de la paroisse**, qui sont disponibles ou au moins les **Papas de l'école**, sont invités à venir au prieuré pour une grande après-midi de jardinage, avec les garçons de l'école qui apprennent à se fortifier. Au programme : 12h30 : pique-nique tiré du sac, puis travaux jusqu'à 16h30.

Denier du culte

Les prêtres et les sœurs du Prieuré remercient déjà les fidèles qui ont versé ou verseront leur denier du culte en cette fin d'année 2010.



**Confirmation en 1987
par Mgr Lefebvre à Strasbourg**

Mon cher Théodore, continuons nos entretiens avec, cette année, des considérations sur les **Règles du discernement des esprits** de Saint Ignace de Loyola. Ceux de l'année dernière portèrent sur les premiers mots des premiers paragraphes du livre des **Exercices spirituels** qui décrivent les débuts d'un itinéraire spirituel : après la définition des exercices spirituels [1], nous vous avons exhorté à « croître en grâce et à monter de vertu en vertu » [331], mon cher Théodore, avec la pratique [18] de l'**examen particulier** (1) dont les **premières additions** sont l'objet : « **pour mieux faire les exercices et trouver plus sûrement ce que [vous] désirez** » [73] ; puis celle de l'**examen général** (2) dont la **première manière de prier** (3a) n'est qu'une ruminant, une méditation : « **un exercice spirituel très utile à l'âme et qui la dispose à offrir à Dieu une prière qui lui soit agréable** » [238], et, par là, de vous préparer et disposer à mieux recevoir les **sacrements de Pénitence et d'Eucharistie** (4).

Ce sont là les premiers éléments posés "sur la pierre" (Ps. 39, 3), **principe et fondement** de cette relation singulière entre votre Dieu, Créateur et Seigneur, et votre âme rachetée (5a) : « **Homo creatus est ut laudet Deum Dominum nostrum, ei reverentiam exhibeat eique serviat, et per hæc [agendo] salvat animam suam - L'homme est créé pour louer Dieu notre Seigneur, [lui] rendre révérence et le servir, et moyennant cela sauver son âme.** » [23]

Mais ces premiers exercices ne sont pas les seuls, mon cher Théodore, et ne doivent pas rester seuls : après eux et au-dessus, il y en a bien d'autres qui en sont la conséquence logique tant pour votre **corps** que pour votre **âme**. La vie spirituelle ne se résume pas à ces premiers exercices qui produiront la plupart du temps la lassitude. Ils seront sans doute présents pendant toute votre vie, mais il ne vous faut pas en rester là (dans l'image-synthèse les lignes 1, 2 et 4 sont répétées dans les colonnes de la voie illuminative et unitive).

→ Avec « **la douleur de [vos] péchés, accompagnée d'un ferme propos de ne plus retomber dans ces mêmes péchés ni dans aucun autre** », douleur demandée

sans cesse dans vos premières méditations,

♦ vous pratiquerez comme « **fruit** » de ces **méditations intérieures** (3a & 3b), mon cher Théodore, la **pénitence extérieure** [82] (6a), et cela « **principalement pour trois fins : pour la satisfaction [de vos] péchés commis ; pour [vous] vaincre vous-même... ; et pour obtenir de Dieu quelque grâce particulière désirée, par exemple celle de ... verser des larmes sur les douleurs et les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ...** » [87].

♦ Établi dans cette pratique, et « **[vous] conformant à la nature des mystères** » [130] de Notre-Seigneur Jésus-Christ contemplés dans son Incarnation (3c) et dans sa Rédemption (3d) afin que "votre concupiscence [soit] sous vous, et que vous la domin[ie]z" (Gen. 4, 7), vous tâcherez, mon cher Théodore, de l'**imiter dans sa pénitence** mais aussi **dans sa tempérance** (6b) (2^e et 3^e semaine).

♦ Mais l'ascension de la montagne sainte ne s'arrête pas là : après et avec la **contemplation pour obtenir l'amour de Dieu** (3f) vous vous adonnerez aux **œuvres de miséricorde** [18] et principalement à l'**aumône** (6c) : "Car l'aumône délivre de tout péché et de la mort, et elle ne laissera pas tomber l'âme dans les ténèbres" (Tob. 4, 11).

→ Mais parce qu'en vous, mon cher Théodore, « **il y a trois sortes de pensées : les unes, proprement [votre], naissent de [votre] volonté et de [votre] liberté ; les deux autres viennent du dehors, et ont pour principe le bon esprit (qui veut que [vous] avanc[iez] de plus en plus dans le bien) ou le mauvais esprit (qui veut que [vous] arrêt[iez] [votre] progrès dans le chemin de la vertu).** » [32, 315], il sera utile d'expliquer les **règles qui font connaître les divers esprits** : « **soit par le bon esprit, afin de les recevoir, soit par le mauvais, afin de les repousser** » [313] (règles de la première et de la seconde semaine [8-10]).

♦ Et ces règles sont différentes **selon que vous vous exercerez** dans la **vie purgative** [313-327] (7a) « **lorsque vous commencerez à [vous] enflammer dans l'amour de [votre] Créateur et Seigneur... ou que la consolation [vous] fera encore répandre des larmes... ou tout autre progrès et**

augmentation d'espérance, de foi et de charité... » [316] ;

♦ dans la vraie vie **illuminative** [328-336] (7a), **c'est Dieu et ses Anges qui prennent l'initiative** « **dans [votre] âme : ils y répandent la véritable allégresse et la vraie joie spirituelle, et ils en bannissent la tristesse et le trouble que l'ennemi s'efforce d'y introduire** » ; mais l'ennemi ne manque pas lui aussi d'intervenir « **pour combattre cette joie et cette consolation intérieure, par des raisons apparentes, des subtilités et de continuelles illusions** » [329]. Ici, « **il se transforme en ange de lumière, entr[ant] d'abord dans les sentiments de [votre] âme pieuse [pour] finir par [vous] inspirer les siens propres...** » [332] ; là, « **notre ennemi ressemble à une femme : il en a la faiblesse et l'opiniâtreté...** » [325], ou encore, « **sa conduite est celle d'un séducteur : il demande le secret et ne redoute rien tant que d'être découvert...** » [326], « **enfin, il imite un capitaine qui veut emporter une place où il espère faire un riche butin...** » [327]. Vous voyez, mon cher Théodore, que les ruses et les pièges ne manquent pas pour « **l'âme de ceux qui font chaque jour des progrès dans la vertu, et vont de bien en mieux dans le service de Dieu, notre Seigneur.** » [335]

♦ Mais le Seigneur veut que vous alliez encore plus loin « **en [vous] séparant entièrement de toute apparence de péché** », et cela par une troisième série de « **règles utiles pour la connaissance et le discernement des scrupules et des insinuations trompeuses de notre ennemi.** » [345-351] (7b)

Voilà, mon cher Théodore, les sept degrés que vous devez gravir pour arriver finalement, au sommet, à une pleine communion avec l'Église, et Saint Ignace à raison de nommer ses ultimes règles : « **pour sentir avec l'Église** » [352-370] (8). "Duc in altum" (Luc. 5, 4).

(Suite au prochain numéro)

Abbé Jean-Pierre Putois

[Les chiffres entre crochets renvoient au texte des **Exercices spirituels**.
Les chiffres entre parenthèse renvoient à l'**image-synthèse** de la méthode de saint Ignace]

FSSPX déjà 40 ans ! Deo Gratias

« Si supporter les injures qui n'atteignent que nous est un acte de la vertu de force, supporter celles qui atteignent Dieu est le comble de l'impiété. »

« Le but de la Fraternité est le sacerdoce et tout ce qui s'y rapporte et rien que ce qui le concerne. » (Statuts de la FSSPX)

Voilà le but de notre chère Fraternité Saint-Pie X, à juste titre dénommée sacerdotale.

Je vais évoquer, cher lecteur dans cet article de la fondation de la FSSPX, le 1er novembre 1970, il y a juste 40 ans. Mais, d'abord, je me permettrai d'introduire mon propos en parlant de son fondateur, Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre, archevêque-évêque émérite de Tulle, ancien Supérieur Général de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit...



Mgr Lefebvre prenant possession de la cathédrale de Tulle

LA PREPARATION PROVIDENTIELLE : MGR LEFEBVRE

Comment Monseigneur Marcel Lefebvre a-t-il été suscité par Dieu pour cette grande mission qui fut la sienne : restaurer le sacerdoce catholique dans la Crise de l'Eglise ?

Lui-même ne se voyait pas former des prêtres, s'occuper de prêtres. Il se voyait plutôt prêtre de paroisse : s'occuper des fidèles, les enseigner, les confesser, les baptiser ; il le déclare lui-même, il voulait faire de la « pastorale », avoir le contact direct avec les fidèles, tout simplement. Mais la Providence a voulu qu'il fasse son séminaire à Santa Chiara, au séminaire français de Rome. Il acquiesça à ces grades de docteur en théologie, et dès qu'il arriva en Afrique, en 1932, Mgr Tardy, évêque du Gabon lui dit : « Comme vous avez fait vos études à Rome, vous serez professeur au séminaire. » « Oh ! raconte Mgr des années plus tard... Alors là, c'était la chose qui m'effrayait le plus. Non, ce n'est pas possible ! J'aimais bien la pastorale, j'aimais bien le ministère, je me sentais assez fait pour

cela. Mais professeur, ah... non, non, non, professeur au séminaire, non.

Je lui dis : Vous savez, je ne suis pas plus capable que les autres ! Ne croyez pas, parce que je suis allé à Rome, que je vais faire un meilleur professeur. »

Mais l'évêque insista. Et l'abbé Lefebvre devint même directeur du séminaire en 1934.

Puis, en 1945, il fut nommé directeur du scolasticat de Mortain en Normandie. Il devait donc encore former des prêtres. En 1947, nommé Vicaire Apostolique de Dakar, au Sénégal, donc sacré évêque, quel était son premier souci ? Le séminaire, former des prêtres ! De 1948 à 1959, il sera Délégué Apostolique, devant superviser 46 diocèses d'Afrique. Là encore, il aura de grandes responsabilités vis-à-vis des prêtres, et même des évêques. Quels furent les fruits de cette Délégation ? En 1948, elle comprenait 1531 prêtres ; en 1959, il y en aura ... 3236 (plus du double) !

Donc, Monseigneur Lefebvre ne tenait pas à former des prêtres, mais toute sa vie, Dieu a voulu qu'il forme et qu'il dirige des prêtres. Et comme fondateur, il devra là encore s'occuper de former des prêtres.

Monseigneur intitulera les conférences sur sa vie :

« Les voies de la Providence dans le cours de ma vie et comme il est bon de s'en remettre totalement à Elle pour plaire au bon Dieu. »

« C'est une des leçons que je voudrais que vous tiriez de ces exemples : Que lorsqu'on fait la volonté du bon Dieu, et qu'on ne fait pas la sienne, le bon Dieu bénit. Puis on finit par s'attacher à la tâche que le bon Dieu nous a donnée. Ne pas s'effrayer. Ne jamais précéder la Providence. »

Ainsi, Monseigneur attribuera le fait qu'il soit resté en Afrique de 1945 à 1960 à la Providence. Il a ainsi évité l'ambiance de l'Europe à cette époque, qui préparait Vatican II et ses « réformes ». Lorsqu'il revient en France en 1962, Monseigneur Lefebvre passe déjà pour « intégriste » aux yeux bien déformés des évêques de France qui demandent à ce qu'il ne soit pas archevêque, mais qu'il ait un petit diocèse ! Il est donc rétrogradé au rang de simple évêque, à Tulle. Monseigneur a été protégé par la Providence en vue de sa mission.

FONDATION et PROGRESSION de la FSSPX

Avant même le commencement, avant même ce 1er novembre 1970, avant même ce 13 octobre 1969..., la Fraternité existait dans la pensée de Dieu, bien sûr ! Mais aussi dans la pensée d'un évêque, Supérieur Général des Pères du Saint-Esprit : son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre. Quand ? Depuis ce fameux songe de Dakar peut-être ! A force de s'occuper de prêtres, Monseigneur s'était imprégné de toute la pensée de l'Eglise sur le sacerdoce, et sur la manière de former les prêtres.

Dans un premier temps, dans les années 1960, des séminaristes (Claude Michel, Paul Aulagnier, Jean-Yves Cottard) s'adressaient à Monseigneur Lefebvre pour obtenir une formation. Monseigneur ne voulait pas lancer quelque chose par lui-même, il renvoyait toujours à ce qui lui paraissait le meilleur : le Séminaire Français de Rome, le Latran, d'autres communautés à Gênes, à Fribourg, ... mais tout cela, au bout d'un moment s'avérait un échec. La Providence montrait la voie ; Mgr Lefebvre serait fondateur !

Monseigneur commença avec quelques séminaristes sortis du Séminaire Français ou d'ailleurs, au 106 route de Marly, à Fribourg. Le 13 octobre 1969, 9 nouveaux séminaristes arrivèrent à la gare de Fribourg. Les séminaristes allaient donc en cours à l'université de théologie de Fribourg, mais se retrouvaient tous ensemble pour vivre en communauté, recevoir une formation vraiment sacerdotale par Mgr, avoir une vie de prière, se soutenir mutuellement. Cela nous permet de mieux comprendre pourquoi Mgr voudra toujours la vie de communauté pour ses prêtres. Monseigneur fut seul, car un premier prêtre lui avait promis son concours puis s'était récusé, un autre collaborateur se présentait bientôt mais il devait abandonner à la fin de l'année, trop tenté par une obéissance mal comprise à la réforme liturgique.

1969-1970 fut en effet une année cruciale pour l'Eglise qui se vit imposer la nouvelle messe, déclarée « messe obligatoire » à de nombreuses reprises par Rome, la messe de Saint-Pie V étant interdite (cf. Motu Proprio du pape Benoît XVI, 07-07-07 : « La messe de Saint-Pie V n'a jamais été interdite. » !). Les séminaristes tinrent bon sur ce point. Mais, hélas, il y avait un peu de flottement chez certains ; à la fin de l'année, ils n'étaient plus que quatre... avec tout cela, Mgr resta cloué au lit par une maladie pendant deux longs mois. Mgr se voyait déjà mourir ! Le médecin lui disait : « Non, non, Monseigneur, ce n'est pas encore le moment ! » Il n'avait pas tort ! Cependant, le moral n'était pas au beau fixe, loin de là.

Heureusement, en fin de printemps, deux évènements importants étaient survenus pour l'avenir du séminaire : l'achat d'une maison à Fribourg, Ecône...

En effet, le 26 juin 1970 à 11 heures du matin, une vente aux enchères permet d'acquérir une maison, route de la Vignettaz à Fribourg (Suisse) par le comité de soutien du séminaire. Monseigneur Lefebvre voulait y aller lui-même, mais le comité estimait que sa présence serait imprudente ; aussi Mgr, pendant ce temps reste en prière à la cathédrale, à deux pas de la salle des ventes.

Donc, pour l'année scolaire 1970-1971, cette nouvelle maison continue avec les « anciens » ; Fribourg continue, mais Ecône

(Suite page 6)



est née. C'est à Ecône, dans cette terre bénie du Valais (Sud-Ouest de la Suisse), entre les deux communes les plus anti-cléricales du Canton, que devait s'enraciner et fleurir l'œuvre voulue par Dieu pour la restauration du sacerdoce catholique.

Cette ancienne maison des chanoines du Grand-Saint-Bernard risquait en 1968 de tomber entre des mains profanes. Des catholiques décident de la racheter pour la sauver, acte signé le 31 mai 1968. Plus tard, il est convenu que cette maison accueillera la première année de spiritualité, 1ère année du séminaire. Alphonse Pedroni prédira : « *Eh bien Monseigneur, je vous le dis, de ce séminaire d'Ecône, on en parlera dans le monde entier.* »

Coexistaient les deux maisons, mais celle d'Ecône prenait de l'importance. Ainsi les Fribourgeois venaient à Ecône pour les grandes solennités, par exemple, le 1er novembre 1970, pour la prise de soutane des « Ecôniens ». Bientôt, il n'y aura plus de séminaristes à la maison de Fribourg.

« *C'est le 7 novembre à Fribourg, au repas de midi, que nous apprîmes, raconte Mgr Tissier de Mallerai, notre propre naissance devant Dieu et devant la Sainte Eglise : Monseigneur, avec un sourire plein de mystère, sort de sa poche une grande enveloppe armoriée et, nous la montrant bien, nous annonce, avec une joie non dissimulée, l'érection officielle de la « Fraternité des Apôtres de Jésus et de Marie » (car tel est son vrai nom), ou selon le titre public « Fraternité Sacerdotale Saint Pie X » dans le diocèse de Fribourg par Mgr Charrière ; l'acte était daté du 1er novembre 1970. Nous « n'en revenions pas », et Monseigneur le premier ! Voir notre vœu réalisé sans difficulté d'un trait de plume ! Nous ne nous lassions pas de faire passer la lettre de main en main, d'en lire le texte, d'en examiner la signature et le cachet : tout était pourtant bien en ordre. Notre mère la Sainte Eglise nous enfantait en ce jour, tels que nous sommes encore, et que, Dieu voulant, nous resterons. Des lettres romaines, du cardinal Wright, en 1971, devaient bientôt féliciter Monseigneur Lefebvre, des Statuts de la Fraternité, c'est-à-dire des règles qui régissent l'esprit et les activités de la Fraternité, toutes centrées sur le saint sacrifice de la messe, qualifiées par Rome de « très sages »*

Le décret d'érection termine ainsi : « *Nous implorons les Bénédiction divines sur cette Fraternité Sacerdotale afin qu'elle atteigne*

son but principal qui est la formation de saints prêtres. »

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X a donc été érigée par Mgr Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. C'est donc une œuvre d'Eglise, ce n'est pas l'œuvre personnelle de Mgr Lefebvre. Mgr Charrière mentionne dans le décret d'érection la nécessité urgente de la formation de prêtres zélés et généreux... Des prêtres généreux et zélés, soutenus par leurs fidèles, certes il y en a eu dans les premiers temps de la Fraternité : ils ont dû essuyer les insultes, les oppositions ; ils ont dû partir de rien, dans les séminaires, fonder des prieurés, organiser les districts naissants... (un district est un regroupement de prieurés, écoles et autres œuvres sur un pays entier ou un continent) Nous espérons que Dieu en suscitera toujours autant et même davantage pour l'avenir.

La Fraternité en ses débuts, étant une œuvre diocésaine, dépendait de l'évêque du lieu, et non du Saint-Siège ; elle devait incardiner, c'est-à-dire rattacher ses prêtres à des diocèses. Si une société de droit diocésaine prospère et s'étend dans de nombreux diocèses, elle devient de droit pontifical, dépendant ainsi du Saint-Siège ; elle obtient le droit d'incardiner ses prêtres en son sein, sans passer par les diocèses. En 1976, au vu du développement de la Fraternité, au vu du rapport de la visite officielle de Rome au séminaire d'Ecône, au vu de la situation de l'Eglise officielle, invivable pour des catholiques, Mgr Lefebvre a considéré la Fraternité comme de droit pontifical. En effet, elle était répandue dans plusieurs diocèses de pays différents et Rome l'avait autorisé à incardiner en son sein... « *Prima lex salus animarum.* »

Mais je poursuis mon histoire : deux prêtres rejoignirent, le Père de la Presle et le Père Thomas d'Aquin, bénédictin, qui iraient ensuite à Ecône. Le Père Rivière était confesseur.

Des séminaristes arrivaient progressivement : notons le 1er avril 1971, l'arrivée de Denis Roch ; bien connu dans notre région de Bordeaux. Et le 16 mai, c'est le Père Barielle qui arrive à Ecône ; il transmettra beaucoup jusqu'à son décès en 1983 : par ces conférences, par la direction spirituelle, et bien sûr par la prédication des incontournables exercices de Saint Ignace.

Bien sûr, il y a aussi des ordinations, nécessaires à tout séminaire. En 1971, ordination des abbés Peter Morgan et Paul Aulagnier. En 1972, ordination des abbés Salleron et Waltz, et de l'abbé Gregory Post aux Etats-Unis, où la FSSPX démarre déjà.

L'année 1971-1972 fut l'année héroïque : 24 candidats entrent ! Comment les loger ? Heureusement, M. Fellay, directeur de la centrale électrique, prête un local de l'usine qui remédie au problème. Malheureusement, sur les 24 entrées de cette année, trois seulement sont restés dans la Fraternité, les abbés Dubroeuq, Bonnetterre et Roch, ces deux derniers sont décédés depuis ; les abbés Dubroeuq et Roch étant bien connus à Bor-

deaux. Le corps professoral s'accroît de M. le Chanoine Berthod qui commence la philosophie, M. l'abbé Trauchessec assure l'économie.

C'est dans l'année 1972 que le bâtiment Saint-Pie X du séminaire d'Ecône est construit avec sa célèbre moquette, accueillant toujours aujourd'hui des dizaines de séminaristes. Mgr a avoué à ses séminaristes avoir fait des efforts désespérés pour que le bâtiment ne soit pas trop confortable. L'architecte, M. Delaloye, dit souvent : « *Mais, Monseigneur, vos séminaristes ont besoin de ceci et de cela* » ; et Monseigneur répond : « *Ils ont besoin aussi de renoncement !* »

Le 7 octobre 1972, c'est 32 nouveaux qui arrivent : le séminaire est lancé à pleine vitesse. Le séminaire verra la première ordination de séminaristes entièrement formés en son sein le 29 juin 1975. L'année suivante, le 29 juin 1976, 12 prêtres étaient ordonnés dans la fameuse « tente-cathédrale », qui a vu depuis des centaines de nouveaux prêtres. Et ce fut le début du fameux « été chaud » ; une peine canonique était fulminée par Rome, suspens a divinis, voulant interdire Monseigneur Lefebvre d'administrer les sacrements. Or Rome déclarait en même temps la « messe de Saint-Pie V interdite ». Monseigneur concluait avec humour : « *On m'interdit donc de célébrer la nouvelle messe et les nouveaux sacrements !* » Il fut très obéissant... Plus sérieusement, Monseigneur considérera cette peine nulle, car il se verra dans l'obligation de continuer la Tradition, pour le bien de l'Eglise.

CONCLUSION

En 2010, la Fraternité Saint-Pie X est une œuvre d'Eglise qui semble prendre de plus en plus d'importance. C'est la grâce de son fondateur, et c'est la grâce de ces Statuts si sages ! C'est dans les années 60, alors que tout le monde parlait de se tourner vers le monde, d'aller dans le monde, alors que le prêtre devait lui aussi se tourner vers les fidèles, que



Mgr Lefebvre et Mgr Adam à Ecône

(Suite page 7)

Décret d'érection
de la "Fraternité Sacerdotale Internationale Saint Pie X"

Etant donné les encouragements exprimés par le Concile Vatican II, dans le décret "Optatum totius", concernant les Séminaires internationaux et la répartition du clergé;

étant donné la nécessité urgente de la formation de prêtres zélés et généreux conformément aux directives du décret suscités;

constatant que les statuts de la Fraternité Sacerdotale correspondent bien à ces buts :

Nous, François Charrière, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg, le Saint Nom de Dieu invoqué, et toutes prescriptions canoniques observées, décrétons ce qui suit :

- 1) Est érigée dans notre diocèse au titre de "Pie Unio" la Fraternité Sacerdotale Internationale Saint Pie X.
- 2) Le siège de la Fraternité est fixé à la Maison Saint Pie X, 50, route de la Vignettaz, en notre ville épiscopale de Fribourg.
- 3) Nous approuvons et confirmons les statuts ci-joints de la Fraternité pour une période de six ans "ad experimentum", période qui pourra être suivie d'une autre semblable par tacite reconduction; après quoi, la Fraternité pourra être érigée définitivement dans notre diocèse ou par la Congrégation Romaine compétente.

Nous implorons les Bénédictions divines sur cette Fraternité Sacerdotale afin qu'elle atteigne son but principal qui est la formation de saints Prêtres.

Fait à Fribourg, en notre Evêché le
1er novembre 2010, fête de la Toussaint.



+ François Charrière, évêque
+ François Charrière,
Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

(Suite de la page 6)

Monseigneur Lefebvre a eu cette intuition de donner comme but à la FSSPX « le sacerdoce et tout ce qui s'y rapporte et rien que ce qui le concerne » (Statuts). Il a cherché d'abord à sanctifier le prêtre et non pas d'abord à se tourner vers les fidèles... Si le prêtre est sanctifié, les fidèles le seront aussi, évidemment !

Voilà tout son secret : Sanctifier le prêtre pour sanctifier l'Eglise ! Souhaitons que les hommes d'Eglise se rendent compte de l'importance de cette doctrine, et que l'Eglise de 2010 arrive à repartir sur de tels principes...

Pour ces 40 années de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Deo Gratias !

Abbé Antoine de Lestrangle.

Sources :

- « La petite histoire de ma longue histoire » par Mgr Marcel Lefebvre. Editions Soeurs de la FSSPX
- « Histoire de la FSSPX : un combat pour l'Eglise » par Mgr Bernard Tissier de Mallerais
- « Marcel Lefebvre, une vie » par Mgr Bernard Tissier de Mallerais, Editions Clovis.

Intentions de Messe

Les fidèles peuvent demander une intention de messe à date fixe, qui sera célébrée à la chapelle NDBC.

En dehors de ces messes à NDBC, les prêtres peuvent célébrer aux intentions que vous leur confiez lors des messes célébrées au Prieuré en semaine, mais sans forcément une date fixe.

Carnet Paroissial

à NDBC :

- Ont été baptisés : Gersande Figuet, le 16 octobre,
Mayeul Lagourgue, le 24 octobre

à SAINTES :

- A été baptisé : Timothé Antkowiak le 30 octobre.
- Se sont mariés : Rémy Verschuur et Marie-Madeleine Delmotte, le 16.10

À Nice, se sont mariés le 30 octobre : Vincent Planté et Nathalie Martin

Dates à retenir

➤ **Mercredi 17 novembre :** Conférence de M. Puechmorel, réalisateur - Salle du Tasta à Bruges à 20h00

➤ **Judi 25 novembre :** 20h30, Cercle des Foyers chrétiens chez M. et M^{me} Malherbe.

➤ **Vendredi 26, Samedi 27 et dimanche 28 novembre :** Marché de Noël.



➤ **Dimanche 28 novembre :** Loto à la Salle du Tasta à Bruges (14h00).

➤ **Mercredi 1^{er} décembre :** Conférence de M. Puechmorel, réalisateur, salle du Tasta à Bruges à 20h00.

➤ **Dimanche 5 décembre :** Récollecion paroissiale prêchée par le Père Jean-Dominique.

➤ **Dimanche 12 décembre :** Vente de confiseries à NDBC.

➤ **Dimanche 19 décembre :** Vente de confiseries à Saintes et à Vécac.

➤ **Judi 20 janvier :** 20h30, Cercle des Foyers chrétiens.

➤ **Samedi 12 février 2011 :** Loto aux Chais du Domaine du Grand Darnal (en soirée).

➤ **Samedi 26 et dimanche 27 mars 2011 :** Pèlerinage à Verdélais.

➤ **Dimanche 10 avril :** Vente de Printemps à NDBC.

➤ **Dimanche 8 mai :** Vente de Printemps à Saintes et à Vécac.

➤ **Dimanche 22 mai :** Kermesse du Prieuré.

LES CHAPELLES

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Bordeaux, rue de Lisleferme, 62.

Dimanche :

- 08h30 : Messe basse, puis chapelet.
- 10h00 : Messe chantée
- 18h30 : Messe basse

Semaine :

- **Permanence et confessions** à partir de 17h30.
 - Lundi : ab. Serres-Ponthieu
 - Mardi : ab. Putois
 - Mercredi : ab. de Lestrangle
 - Jeudi : ab. Serres-Ponthieu
 - Vendredi : ab. Verdet
 - Samedi : ab. Putois
- **Chapelets** à 18h00 - Messe basse à 18h30, et jeudi à 8h30 : **Messe de l'école.**
(Vacances scolaires de l'Ecole Saint-Georges : se renseigner.)
- **Mardi (2^e et 4^e)** : 19h30, cours de doctrine : commentaire de la Sainte Ecriture par M. l'abbé Putois.
- **Jeudi (1 par mois)** : Cercles des Foyers chrétiens.
Contact : M. M^{me} Malherbe : 05.56.02.01.24.
- **Mercredi** : 18h30, Messe des jeunes et à 19h30, tous les 15 jours - conférence sur l'apologétique (ab. de Lestrangle).
- **1^{ers} vendredi et samedi du mois** : Messe chantée (adoration le vendredi jusqu'à 22h00).
 - **Enfants de chœur** : *Gonzague Malherbe* : 06.59.04.86.99
 - **Chorales grégorienne** : *Xavier Bontemps* : 06.28.20.07.29 et polyphonique : *Alexandre Le Bret* : 06.62.93.44.74
 - **Orgue** : *M. de Lastours* : 05.56.67.51.22
 - **Sacristains** : *M. Siacca* et *M. Ville* : 05.56.45.98.50
 - **Propreté** : *M^{lle} Maryse Hinot* : 06.03.44.50.64
 - **Fleurs** : *M^{lles} Galvan et Vignaud* : 05.56.52.22.38
 - **Procure** : *M^{lle} Maryse Hinot*.

CHAPELLE N.D. DE LA MONGIE - VÉRAC

Dimanches : confessions : 9h15 - Messe : 10h00

1^{ers} vendredi du mois : Messe à 18h30

1^{er} samedi du mois 11h00

Desservant habituel : abbé de Lestrangle.

EGLISE SAINTE-COLOMBE - SAINTES

Rue Urbain Loyer, 3.

Dimanches : Confessions, 10h30 - Messe chantée : 11h00

1^{er} vendredi et 1^{er} samedi du mois : 18h, chapelet,

18h30, Messe, puis adoration du T.S.S.

Desservant habituel : abbé Serres-Ponthieu.

COURS N.D. DU ROSAIRE - ST MACAIRE

Les Cordeliers - Dimanche : 9h00 (et 11h00, se renseigner)

Aumônerie : ☎ 05.56.63.22.41

CHAPELLE NOTRE-DAME DES PRÉS

Casteljaloux, Leyritz-Moncassin, Moncassin.

ŒUVRES LOCALES

ECOLE SAINT-GEORGES

23, B^d Pierre 1^{er}, 33110 Le Bouscat

Tél. : 05.56.08.86.37

- ◆ *Directrice académique* : *Sœur Marie-Lucie*
- ◆ *Aumônier* : *M. l'abbé de Lestrangle*.
- ◆ *Atelier Saint-Georges* : *M^{me} Labrousse* : 05.56.35.09.90

CROISADE EUCHARISTIQUE

Réunion un dimanche par mois selon le programme donné, de 14h30 à 17h00. *Sœurs au Prieuré* : 05.56.57.56.85

FOYERS ADORATEURS

- ◆ *Contact* : *M. Ville* : 05.56.45.98.50

MOUVEMENT DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE FRANCE

- ◆ *Contact* : *Emilien Jolivet* : 06.73.30.78.77

SECTION DES ANCIENS RETRAITANTS

Réservé aux messieurs. Réunion le 1^{er} lundi du mois à N.D. du Bon Conseil (19h30)

Contact M^e Pierre Andreau : 06.72.10.97.66

Aumônier : abbé J.P. Putois : 06.60.06.25.56

FÉDÉRATION DES SCOUTS ET GUIDES GODEFROY DE BOUILLON - SCOUTS MARINS

Chef de groupe : *M. Jean-Baptiste Rémy* : 06.76.07.44.66

Aumônier : *M. l'abbé Verdet*

Troupe Saint-Gildas - Scouts : 12-18 ans.

- ◆ *Alexandre Le Bret* : 06.62.93.44.74

Patrouille Saint-Michel - Guides : 12-18 ans.

Meute Saint-François - Louveteaux : 7-12 ans

- ◆ *Clotilde Rémy* : 06.98.46.83.36

GROUPE HENRI DUVERGIER DE LA ROCHEJACQUELEIN (GHR)

Chef de groupe : *M^e Latour*.

Aumônier : *M. l'abbé de Lestrangle*.

Le GHR est composé de 6 unités : la Clairière S^e Rose de Lima, la Meute St Dominique Savio, la Compagnie S^e Jeanne d'Arc, la Troupe Henri de la Rochejacquelein (THR), le feu Ste Jeanne de Lestonnac et le Clan St Benoît.

- ◆ *Contact* *Jean-François Barrère* : 05.56.30.78.68

PRIEURÉ SAINTE-MARIE

19, avenue Charles De Gaulle, 33520 Bruges - Tél. : 05.56.57.93.93 - Fax : 05.56.57.50.96 - Sœurs : 05.56.57.56.85.

En semaine (hors période scolaire) : 6h30 : Prime - 12h15 : Sexte - 18h45 : Chapelet, (Jeudi, Salut du T.S.S à 18h45)

20h45 : Complies - Horaires de Messe : se renseigner.

Rencontre et direction spirituelle sur rendez-vous au Prieuré ou à N.D. du Bon Conseil.

Image-synthèse de la méthode de saint Ignace de Loyola. À découper et à insérer dans votre Missel ou LB.

[8°]	10 Lorsqu'on est dans la vie purgative	10 Quand on s'exerce dans la vie illuminative	[la vie unitive]
8			Règles pour sentir avec l'Église 352-370
7 b			Discernement des scrupules 345-351
6 c			Règles pour les aumônes 337-344
7 a	Règles du discernement des esprits 313-327	Autres règles du discernement 328-336	
3 f			La contemplation pour obtenir l'amour de Dieu 230-237
3 e		Les contemplations de la 4^e semaine 218-229 - 162 [Mystères glorieux]	
6 b		Règles de tempérance 210-217	
3 d		Les contemplations de la 3^e semaine 190-217 - 162 [Mystères douloureux]	
5 d		De l'élection 169-189	
5 c	[1 ^{er} degré, nécessaire 165]	La véritable doctrine & les 3 degrés d'humilité [2 ^e degré, plus parfait 166] 164, 165-167	[3 ^e degré, très parfait] 167-168
5 b		Les 2 Étendards 136-147 La véritable vie & les 3 classes 139, 149-156, 157	
6 a	Règles de pénitence 82-87	[Se conformer à la nature des mystères... 130]	
3 c		Les contemplations de la 2^e semaine & les 3 colloques de la 2 ^e semaine 147 91-189 - 162 [Mystères joyeux]	
3 b	Les exercices de la 1^{re} semaine & les 3 colloques de la 1 ^{re} semaine 63 23-90		
5 a	Le Principe et Fondement 23	L'Appel d'un Roi La vie du Roi éternel 91-98	
4	Sacrem^{ts} de Pénitence & d'Eucharistie 44	<i>Sacrements de Pénitence & d'Eucharistie</i> 44	<i>Sacrements de Pénitence & d'Eucharistie</i> 44
3 a	La 1^{re} manière de prier 238-248	La 2^e manière de prier 249-257	La 3^e manière de prier 258-260
2	L'examen général 32-43	<i>L'examen général</i> 32-43	<i>L'examen général</i> 32-43
1	L'examen particulier 24-31 & les additions 73-82	<i>L'examen particulier</i> 24-31 & les additions [73-82] 130-131, 206 & 229	<i>L'examen particulier</i> 24-31 & les additions
☞	La 18^e, 19^e & 20^e annotation		